

## **AVIS DE CONVOCATION**

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi 13 juin 2023, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 13 JUIN 2023**

#### **Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Période de questions du public**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023**
- 5. Finances et administration**
  - 5.1 Dépôt du rapport du maire des faits saillants 2021 et 2022
  - 5.2 Autorisation d'une entente à intervenir avec la ministres des Affaires municipales dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales
  - 5.3 Octroi d'une subvention au Festival familial de la gourmandise
  - 5.4 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
  - 5.5 AUTORISATION D'UTILISATION DE L'EXCÉDENT DE REVENUS DE TAXATION EN TANT QUE REVENU REPORTÉ
- 6. Urbanisme et environnement**
- 7. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 8. Travaux publics**
- 9. Sécurité publique**
- 10. Fermeture de la séance**